Le 14 février 2023 à Clermont-Ferrand

Anne-Sophie Lerest, Julie Lan et Julien Testu
Co-Présidents du REEA
22 bis impasse Bonnabaud
63000 Clermont-Ferrand

Adhérent.e.s et membres associé.e.s

Objet : Invitation à l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du REEA
PJ : procuration et candidature au CA

Cher.e.s adhérent.e.s, membres associé.e.s, et partenaires,
Nous avons le plaisir de vous convier par la présente à prendre part à l'**Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du REEA qui se tiendra le 7 avril 2023 de 14h** (accueil dès 13h30) **à 18h suivi d'un apéro et d'une auberge espagnole dans la salle de réunion du RDC de la Maison de la Nature et de l'Environnement de RLV (17 Avenue Jean Jaurès 63200 Mozac). Inscription ICI avant le 5 avril 2023.**

Les enjeux à venir pour le REEA sont de taille. Il ne vous aura pas échappé que depuis octobre 2021, le REEA a bénéficié d'un accompagnement pour la révision de son projet associatif et stratégique. Ces temps de travail collectifs ont permis de réaffirmer l'identité du réseau : un réseau auvergnat d'éducation à l'environnement qui porte des valeurs d'éducation populaire (une éducation pour tous, émancipatrice et dans un principe de réciprocité), qui œuvre pour un projet sociétal pour la préservation du vivant et qui défend le maintien d'une diversité d'acteurs locaux pour accompagner au mieux la transition écologique. Dans ce sens, nous avons retravaillé les actions, le fonctionnement et la gouvernance du REEA, pour correspondre au nouveau projet associatif du REEA.
A partir de la deuxième moitié de 2023, il s'agira de mettre en action cette stratégie co-construite avec les membres du REEA. De plus en 2023, plusieurs évolutions sont notamment prévues au REEA avec l'arrivée d'un nouveau salarié (en cours de recrutement), le changement de locaux à la Maison de la Nature et de l'Environnement de RLV. Nous sommes convaincus que le REEA a de beaux jours devant lui pour continuer à encourager, soutenir, défendre et valoriser la pratique de l'éducation à l'environnement en Auvergne. Nous restons habités par le fait que l'éducation à l'environnement reste l'un des leviers indispensable pour accompagner les territoires et les populations face aux enjeux écologiques et climatiques.

Cette année, nous aurons donc le 7 avril 2023 de 13h30 à 18h une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) afin de voter les nouveaux statuts suite à la révision du projet associatif (gouvernance, fonctionnement, …) et une Assemblée Générale Ordinaire (AGO).

Voici les différents temps :

- 13h30- 14h : Accueil café et de bienvenue
- 14h à 15h45 : **Assemblée Générale Extraordinaire du REEA pour :**
    - Retracer la démarche réalisée (DLA) dans le cadre de la révision du projet associatif
    - Exposer et échanger sur le nouveau projet associatif (gouvernance, pôles d'activités, fonctionnement (commissions, groupes de travail, …), fiscalité, …
    - Présenter et soumettre au vote les nouveaux statuts du REEA
- 15h45 à 16h : « Un bon bol d'air » dans la MNE RLV (Pause et visite des nouveaux locaux du REEA et de la Maison de la Nature et de l'Environnement de RLV)
- 16h à 18h : **Assemblée Générale Ordinaire du REEA, sera l'occasion de :**
    - Discuter et soumettre au vote le bilan 2022 du REEA (rapport moral, d'activité et financier)
    - Présenter et soumettre au vote ce qui attend le REEA pour 2023 (plan d'action et budget prévisionnel)
    - Elire le Conseil d'Administration du REEA. Sur ce dernier point, nous vous invitons à déposer votre candidature pour rejoindre le Conseil d'Administration si vous le souhaitez en complétant ce document.
- A partir de 18h : Apéro et auberge espagnole ou auvergnate ! (Où chacun amène un petit plat…, à partager).

Vous recevrez en amont de l'AGE et AGO, les éléments (rapport financier, d'activités 2022 et plan d'actions et budget prévisionnel 2023, et autres éléments en rapport avec cette l'AGE, et l'AGO).

**Peuvent voter à l'AGE et AGO du REEA les adhérents individuels et personne morale à jour de leur cotisation 2022-23 (valable du d'avril 2022 à avril 2023). Si vous souhaitez adhérer, contactez-nous. Si vous ne pouvez pas assister à l'AGE et/ou AGO, et si vous souhaitez donner procuration à un autre adhérent,* complétez cette procuration.

Nous espérons que ces mots vous auront donné envie de vous réunir autour du projet du REEA, de déposer votre candidature pour rejoindre le Conseil d'Administration et nous vous attendons donc nombreux lors de l'AGE et AGO du REEA. **Inscription ICI avant le 5 avril 2023.**

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces informations, cher.e.s adhérent.e.s, membres associé.e.s et partenaires, nous restons bien évidemment à votre écoute.

Co-Présidents du REEA :

Julien Testu	Julie Lan	Anne-Sophie Lerest

REEA – 22 bis impasse Bonnabaud - 63000 Clermont Ferrand
coordination@ree-auvergne.org – www.ree-auvergne.org / 06 56 67 93 24
N° SIRET 48297811100045